

REGLEMENT DU CONCOURS STARTUP TJE 2018 BNI MADAGASCAR

1 - ENTREPRENEURS HABILITES A CONCOURIR

Le Challenge du Trophée du Jeune Entrepreneur 2018 – volet **STARTUP BNI MADAGASCAR** est ouvert aux entrepreneurs :

- ayant une idée d'affaire innovante
- âgés de moins de 45 ans à la date de dépôt du dossier

2 - CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Toute entreprise ou équipe entrepreneuriale répondant aux critères de sélection ci-dessus pourra remplir un dossier de candidature.

Les renseignements contenus dans ce dossier ne seront communiqués qu'aux membres du jury.

Chaque membre du Jury, ainsi que la BNI MADAGASCAR s'engagent à conserver un caractère strictement confidentiel à ce document.

Il n'est admis qu'un seul dossier de candidature par Entreprise ou équipe entrepreneuriale.

Il est expressément signalé qu'une personne peut être le Dirigeant d'une ou de plusieurs Entreprises.

Joindre impérativement à votre dossier à rendre avant le 8 octobre 2018

- Le curriculum vitae de l'équipe entrepreneuriale
- L'extrait du Registre du Commerce de votre entreprise, si applicable
- Liste de clients potentiels (lettre d'intention si applicable)
- Vos prévisions financières sur 2 ans (EXCEL)
- Vous pouvez également accompagner votre dossier de toute pièce susceptible de renseigner le jury sur l'avancement de votre startup.

3 - DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être adressés à la BNI MADAGASCAR par email à l'adresse suivante tje2018@bni.mg Objet : STARTUP TJE

Date de début de retrait du dossier de candidature :
Mardi 31 Juillet 2018

Date limite de participation : Lundi 8 Octobre 2018

4 - COMPOSITION DES MEMBRES DU JURY

- 50% issus de la BNI MADAGASCAR
- 50% issus de l'écosystème Startup

5 – PRINCIPAUX CRITERES DE SELECTION

- Aspect innovant de l'idée d'affaires
- Cohérence du modèle d'affaires
- Compétences et expériences de l'équipe entrepreneuriale

6 - UTILISATION DU TITRE TROPHEE STARTUP TJE 2018 - BNI MADAGASCAR

L'entreprise lauréate sera autorisée à utiliser, à des fins promotionnelles, le titre : « Lauréat du Trophée STARTUP TJE 2018 – BNI MADAGASCAR ».

7 - LE PRIX STARTUP TJE

La startup lauréate bénéficiera d'une aide financière de 3 000 000 d'Ariary selon les conditions d'octroi et d'un pack ORINASA de BNI MADAGASCAR, d'un accompagnement avec l'espace de coworking AXIAN et 1 an de connexion Internet TELMA offerts par AXIAN et TELMA, partenaires du prix STARTUP TJE.

